Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

La feuille de chêne

Bulletin d'information du Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir

Juillet 2015

n°43

Sommaire

Édito 1

À la loupe 1

- L'Azuré des paluds

Des nouvelles des sites 2-3

- Marais de Montfort
- Coteau des Périlles
- Étang des Nénuphars
- Réserve naturelle du Grand-Lemps

Les outils de gestion 4-5

- La protection des espaces au titre de la biodiversité

Le point sur 6-7

- Le Contrat vert et bleu Bièvre Valloire
- Smartphone, le nouvel outil naturaliste ?
- Un plan départemental d'action pour des papillons

L'association, les conservatoires .. 7

- Ça bouge dans l'équipe
- Du nouveau sur le net

Partenaires 8

Le Conservatoire se présente 8

Édito

Dans le cadre de la réforme territoriale, nos travaux s'intensifient au sein de la conférence que nous venons de créer avec les cinq autres CEN de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous avons eu dans ce cadre une réunion le 2 juin avec le vice-président à l'Environnement de la Région Auvergne et les services de la Région Rhône-Alpes.

Outre ces réunions avec les élus et techniciens, ces travaux sont aussi pour nous l'occasion de confronter nos méthodes et nos fonctionnements entre conservatoires.

Nous avons évidemment le même but, la conservation et la gestion des espaces naturels remarquables, ce qui nous a conduit à adhérer à la même charte et à nous regrouper dans le même réseau national, mais nous sommes tous issus d'une histoire différente.

Le CEN Isère est une émanation d'élus locaux, de fonctionnaires d'État et d'associations de protection de la nature. Comme les autres conservatoires de Rhône-Alpes, nous n'avons pas de base militante. En Isère, nous ne cherchons pas spécifiquement à être connu du grand public, préférant rester une structure technique de concertation et d'appui aux politiques publiques.

Les conservatoires d'Auvergne et d'Allier ont eu, dès le début, la volonté de s'appuyer sur une base citoyenne. Leurs adhérents ne sont pas des personnes morales mais uniquement des adhérents individuels et des activités spécifiques sont développées à leur attention.

Ce choix est aussi celui d'autres conservatoires de France et nous devons avoir une réflexion sur l'orientation que nous souhaitons donner à notre action.

Les relations de confiance que nous avons nouées avec les associations et les chambres consulaires sont aussi importantes que celles nouées avec les collectivités locales et les services de l'État. Notre défi est d'augmenter notre notoriété auprès du grand public pour participer à l'affichage de notre réseau national sans rompre ce partenariat mais au contraire en l'intensifiant.

Jean-Luc Fornoni
Président du Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir

À la loupe • L'Azuré des paluds

M. Juton - CEN Isère

Chez les papillons diurnes, les *Maculinea* présentent une biologie très particulière (voir page 7). L'Azuré des paluds (*Maculinea nausithous*) est l'un des 4 représentants de ce genre en Isère. Ce papillon occupe principalement des zones humides de plaines associées à des prairies de fauche. Il est reconnaissable à sa couleur bleu terne avec une ligne de taches ovales et une autre à large bordure marron. Le revers est brun chocolat orné de points marron foncé cerclés de blanc plus ou moins marqués. Ce papillon est un hôte du nord Isère et du nord-est du pays viennois. Depuis 1940, il a été cité sur 18 communes iséroises et, après 2003, l'espèce n'est plus citée que sur 10 communes. Il s'agit là d'une des raretés de notre département. ● *Jean-Luc Grossi*

Des nouvelles des sites

Marais de Montfort

Restauration de mares à amphibiens et libellules

Le plan de gestion 2013-2022 du marais de Montfort a confirmé l'absolue priorité de la restauration hydrologique du marais et de la reconstitution de mares d'eau permanentes pour les libellules et les amphibiens.

Cet objectif a été atteint d'une manière très satisfaisante dans la prairie centrale où passe le caillebotis et il faut désormais poursuivre l'effort sur les parcelles périphériques au nord (Aulnaie) et à l'est (en face du centre équestre). Des travaux ont ainsi été validés par le comité de site où siègent les agriculteurs et le syndicat des digues de Bresson-Saint-Ismier. Ils ont également fait l'objet d'un dossier d'autorisation pour la loi sur l'eau et pour l'arrêté préfectoral de protection de biotope à la Direction départementale des territoires qui a donné son autorisation fin 2014.
Cet hiver, des travaux importants ont été commandés à l'entreprise Rival environnement pour remonter le niveau de drains stratégiques sur ces espaces et creuser des mares destinées à accueillir de nombreux herbiers aquatiques avec leur cortège de libellules et de grenouilles.

▲ Mare nouvellement créée sur le marais de Montfort
R. Marciau - CEN Isère

Une mare a été creusée au sud de l'aulnaie, en face de l'étang de pêche le plus récent. Un drain central a été également bouché à plusieurs niveaux afin de maintenir l'eau de la mare le plus longtemps à l'entrée de l'été et de favoriser le développement d'une roselière riveraine qui constituera une zone d'accueil-refuge pour les oiseaux d'eau attirés par les étangs de pêche mais soumis à un fort dérangement, surtout le week-end.
Deux mares complètent le dispositif en rive gauche du canal de Montfort, face au centre équestre où il ne subsistait aucune pièce d'eau libre dans des terrains sévèrement drainés. Deux drains jouxtant des parcelles acquises par le Département ont été neutralisés pour la restauration de prairies humides à Sanguisorbe qui doivent permettre l'extension de l'Azuré de la sanguisorbe de l'autre côté du canal de Montfort.
Des usagers ont fait savoir leur inquiétude quant à la submersion d'une piste communale, un épisode violent de crue de fin mars a permis de les rassurer, la piste étant restée à sec.
La réalisation d'une vidéo concernant ces travaux a été commandée à l'entreprise NAGAMÉ qui va également réaliser une fiche technique sur la réalisation de mares à vocation écologique. ● *Roger Marciau*

Coteau des Périlles

Mise en place du pâturage

Le site du coteau des Périlles s'étend sur près de 2 ha à flanc de la colline du Mûrier à Saint-Martin-d'Hères. Ce petit espace naturel de l'agglomération grenobloise recèle une richesse floristique impressionnante. On peut notamment observer tout un cortège d'orchidées dont la fameuse Ophrys du Grésivaudan ou encore le Micrope dressé. Suite à une première tentative de pâturage avec un âne et des chevaux, trop impactante pour les pelouses, le coteau des Périlles n'était plus suffisamment entretenu pour maintenir le bon état des populations des espèces présentes. La forte pente et la sensibilité des milieux ne permettaient pas de pratiquer la fauche. Le pâturage est donc la seule solution de gestion durable du site. Malgré une recherche infructueuse de partenariat agricole, une solution fut trouvée à proximité. En lien avec Monsieur Crétinon, propriétaire d'une des parcelles du site, Madame Sonia Brun et Monsieur Mickaël Zielinski, voisins du site, ont accepté de participer à la gestion du coteau en mettant à disposition leurs deux chèvres et leur poney. Pour une bonne conduite de pâturage, une clôture fixe électrifiée a été installée sur l'extérieur du site par l'entreprise local « EFI ». Des filets mobiles ont également été fournis par le CEN Isère pour organiser un pâturage tournant sur trois parcs permettant de préserver les stations d'espèces protégées tout en garantissant l'entretien de l'ensemble des parcelles.

Avec l'aide de l'équipe du CEN Isère, Mickaël Zielinski a installé ses animaux sur le coteau le 14 avril dernier. ●

Mathieu Juton

▲ Les nouveaux pensionnaires du coteau des Périlles
M. Juton - CEN Isère

Étang des Nénuphars

Bienvenue !

Le site de l'étang des Nénuphars sur la commune de Romagnieu vient de bénéficier d'une série d'opérations de gestion visant à améliorer l'accueil du public et à entretenir la végétation. La plateforme en bord de route a été entièrement aménagée afin de proposer un parking pour six véhicules et surtout une mare destinéex aux animations pédagogiques. D'une superficie d'environ 50 m^2, elle a été aménagée pour permettre aux enfants de participer aux animations « découverte de la mare ». Elle a été utilisée dès la première année par plusieurs couples de Grenouilles agiles pour y déposer leurs œufs. Les têtards s'y développent en compagnie de nombre d'insectes aquatiques qui ont colonisé la mare naturellement. Du parking et de la mare, on emprunte alors un plan incliné qui nous amène en contre-bas de la plateforme, on traverse une passerelle au-dessus d'un fossé pour rejoindre un chemin longeant le boisement jusqu'au plan d'eau. Ces aménagements, ainsi que toute une série d'autres opérations, ont été réalisés cet hiver et au début du printemps. C'est ainsi que la végétation de la berge nord-est de l'étang a été entretenue afin de permettre à la lumière d'atteindre le plan d'eau. Une friche qui était colonisée par du robinier a également été restaurée et des souches d'aulnes en bordure du plan d'eau ont été dévitalisées.
L'ensemble de ces opérations, réalisées par une entreprise locale, va donc permettre, conformément au plan de gestion du site, d'offrir un outil de découverte de la nature pour les enfants du secteur qui fréquentaient déjà le site avant la mise en place de ces aménagements. ●

Jean-Luc Grossi

Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps

Des projets d'éducation à la nature en commun pour les écoles riveraines

Pour honorer une des missions confiées par l'État au gestionnaire de la Réserve naturelle nationale, d'une part, et à l'animateur du site Natura 2000, d'autre part, mais également pour répondre à la demande locale du public, un programme d'animations est proposé chaque année sur le site. La communauté de communes de Bièvre Est finance une journée hebdomadaire dédiée à l'éducation à l'Environnement réalisée en régie principalement par le technicien-animateur de la Réserve.
Toutes les manifestations nationales sur le thème de la protection de la nature sont, si possible, relayées. Tout ce qui permet une économie de moyens, par exemple concernant le relais d'information, est visé pour que la cinquantaine d'interventions prévues annuellement soit optimisée en termes de fréquentation.
Pour gagner en synergie et sur le temps de préparation, même s'il est différent chaque année, un projet est proposé en commun à toutes les écoles riveraines du bassin versant de la tourbière. Elles profitent ainsi d'un forfait sur leurs frais pédagogiques grâce au programme « En chemin sur les espaces naturels sensibles » du Département.
En 2015, les élèves ont ainsi découvert la biologie des mystérieuses plantes carnivores dont ils ont réalisé des sculptures animées. La grande soirée de restitution a été animée cette année par Frédéric Trescarte, jardinier botaniste en charge de la collection des plantes carnivores du Jardin botanique de la ville de Lyon, qui a remis à l'école de Burcin le «Trophée pédago» 2015. ●

Grégory Maillet

L'école de Burcin a remporté le concours de sculptures organisé par la Réserve du Grand Lemps. Le thème de cette année : les plantes carnivores.
V. Millat

R. Marciau - CEN Isère

La protection des espaces au titre de la biodiversité

Comment ça marche en Isère

Il est désormais de bon ton de déplorer le « mille-feuille administratif français », il est donc tentant de critiquer également les différents dispositifs de protection dont s'est doté l'État français. Ce serait une erreur.

La biodiversité française et les contextes locaux variant considérablement, il est crucial pour la protection de notre patrimoine naturel de pouvoir choisir dans une palette d'outils large et de jouer sur la synergie entre réglementation dite « dure » et action contractuelle.

Durant la décennie 1990, les CEN sont nés notamment de ce besoin de mise en cohérence des outils.

Un patrimoine naturel reconnu mais finalement peu protégé

On découvre que, malgré le dynamisme du département en matière de protection, une faible proportion des ZNIEFF est couverte par un outil de préservation. Ensuite, ce qui apparait, c'est l'opposition nord Isère de moyenne altitude peu concernée, sauf l'Isle Crémieu, et la partie méridionale bien couverte par des grandes Réserves naturels nationales, deux Parc naturels régionaux et un Parc national.

Une synergie remarquable entre réglementaire et contractuel, les tourbières de Matheysine

En 2006, le Conseil général de l'Isère, actuel Département, vote son deuxième schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles et renforce sa volonté de protection des tourbières en signant une convention de veille foncière avec

Niveau territorial	Nom de l'outil	Type d'outil
Union européenne mais mis en œuvre par la loi française (transposition)	Directive habitats faune flore et Directive oiseaux	Contractuel mais engagement sur l'état de conservation du réseau constitué (Natura 2000)
National, État français	Parc national	Réglementaire et contractuel en zone d'adhésion
	Réserve naturelle nationale	Réglementaire et moyens de gestion
	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	Porter à connaissance non réglementaire
Bassin Rhône-méditerranée	Stratégie foncière du SDAGE par l'Agence de l'eau	Foncier
Région, Conseil régional	Parc naturel régional	Contractuel, charte de Parc, gère souvent les sites Natura 2000 et les Réserves naturelles en son sein.
	Schéma régional de cohérence écologique, Trame verte et bleue (TVB)	Peu réglementaire mais oriente la politique TVB des SCOT, PLU, Contrat vert et bleu (voir page 6)…
	Réserve naturelle régionale	Réglementaire et moyens de gestion
Région et Département	Conservatoire d'espace naturel (CEN)	Contractuel, acquisitions foncières, gestion
Département (Préfet)	Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)	Réglementaire sans moyens de gestion
Département (Conseil départemental)	Espaces naturels sensibles	Contractuel, maitrise foncière (outil de préemption) et d'usage, mobilisation de moyens pour la gestion et l'ouverture au public
Commune, communauté de communes	Classement EBC et N au Plan Local d'Urbanisme	Réglementaire
Massif forestier, commune, ONF	Réserve biologique intégrale et forestière	Réglementaire

▲ **Le tableau ci-dessus permet de distinguer les différents outils disponibles dans le département en distinguant les niveaux territoriaux, de l'Europe à la commune et le caractère réglementaire ou contractuel.**

la SAFER sur l'ensemble des tourbières de l'Isère. Le Département devient ainsi propriétaire des parcelles mises en vente.
À partir de 2007, grâce à un renforcement de personnel à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), actuelle Direction Départementale des Territoires (DDT), un chargé de mission prépare l'instruction de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) des tourbières de la Matheysine, petit plateau montagnard au sud de Grenoble. Le Conservatoire d'espaces naturels Isère et les associations de protection de la nature sont sollicités pour compléter les inventaires sur ce territoire.
L'originalité de la démarche consiste dans le pilotage de la commission départementale de protection des tourbières puis dans la recherche de soutien des élus locaux grâce à la commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Drac-Romanche qui va délibérer favorablement sur le projet et se fait représenter aux réunions publiques d'information. Les sites sont tous visités avec les élus municipaux, un représentant de la DDT et du CEN Isère qui a réalisé le document de prise en considération préalable. Au final, 9 tourbières sur 10 sont mises en APPB soit un total de 176 ha.
En 2010, les conseils municipaux délibèrent favorablement à la création de 9 APPB sur le plateau et, en mai, le dispositif est présenté en commission départementale nature, paysages et sites. Celle-ci approuve les APPB à l'unanimité. Les maires présents félicitent le travail exemplaire de concertation mené par la DDT.
En 2013, une majorité de communes votent la demande d'extension de l'Espace Naturel Sensible (ENS) départemental de Matheysine sur les tourbières mises en APPB, se dotant ainsi de moyens fonciers et financiers puissants pour la gestion de leurs espaces remarquables. ●

Roger Marciau

M. Berenger - CEN Isère

Zoom sur

L'action des CEN

La charte des conservatoires d'espaces naturels, présentant leurs valeurs, fondements et missions, indique que : « Les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) ont pour principal objet la préservation de la nature, des espèces, des milieux et des paysages, notamment par la maîtrise foncière ou par la maîtrise d'usage de sites d'intérêt patrimonial. Les conservatoires d'espaces naturels privilégient dans leur action, la gestion contractuelle des sites. Ils ont également un rôle à jouer dans la mise en œuvre des politiques réglementaires. Ils ont vocation, aux côtés d'autres acteurs, à contribuer à la mise en œuvre du réseau écologique national, visé par le schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux, en particulier par leurs actions en faveur du réseau Natura 2000. » ●

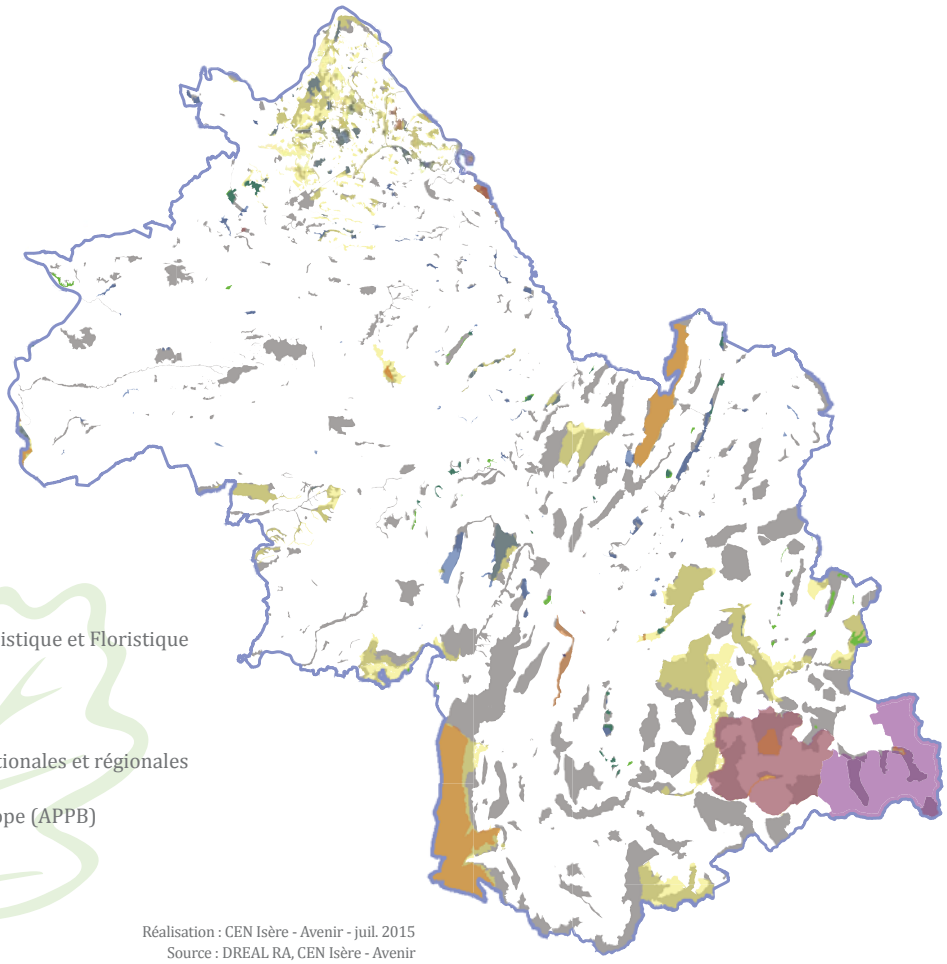

Les espaces protégés en Isère

- Réseau Natura 2000
- Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
- Parc national
- Réserves intégrales, réserves naturelles nationales et régionales
- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)
- Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Réalisation : CEN Isère - Avenir - juil. 2015
Source : DREAL RA, CEN Isère - Avenir

▲ **Paysage de Pisieu.**
CEN Isère

Le Contrat vert et bleu Bièvre-Valloire

Pour une prise en compte des réseaux écologiques

Un Contrat Vert et Bleu (CVB) est un document contractuel et opérationnel programmé sur 5 ans. Il permet d'engager des actions de maintien et de restauration de continuités écologiques et d'espaces remarquables.

Ces réseaux écologiques sont constitués de réservoirs de biodiversité, à forts enjeux patrimoniaux, interconnectés grâce à des corridors biologiques qui peuvent être constitués de «nature ordinaire». Le maintien de ces réseaux biologiques interconnectés est essentiel pour éviter la fragmentation des habitats de la flore et de la faune vivant dans les milieux naturels.
En pays de Bièvre-Valloire, les réseaux écologiques sont identifiés à travers différents grands types de milieux :
• des habitats forestiers bien développés, mais présentant d'importantes zones de mitage par l'urbanisation et des coupures importantes par les voies de circulation ;
• des habitats aquatiques et palustres harmonieusement développés dans les collines boisées ;
• des habitats agro-pastoraux largement répandus sur les piémonts des collines boisées ;
• des milieux agricoles intensifs de plaine sur les vastes étendues de graviers fluvio-glaciaires, en mosaïque avec des surfaces de polycultures. Ces surfaces, intensément cultivées, ont toutefois permis le développement de communautés biologiques de type steppique.

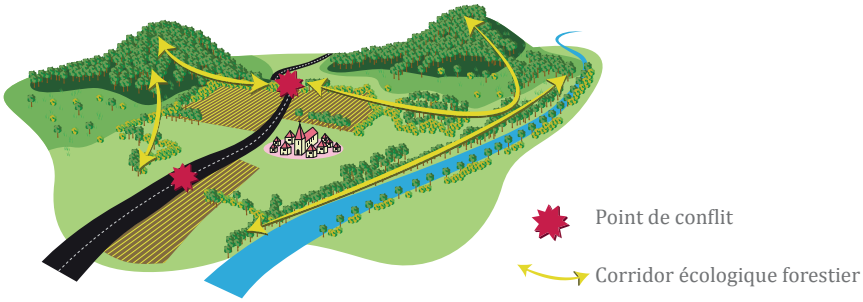

▲ **Paysage avec une continuité forestière présentant une interruption au niveau de la route, obstacle infranchissable par nombre d'espèces animales.**
Source : Syndicat mixte du pays de Bièvre Valloire

Le Syndicat mixte du pays de Bièvre-Valloire, qui avait entamé l'élaboration d'un Contrat Corridor en 2011-2012, a poursuivi sa démarche de préservation de son patrimoine naturel au moyen du nouvel outil contractuel de la Région Rhône-Alpes qu'est le Contrat vert et bleu. Le Contrat vert et bleu Bièvre-Valloire prévoit un plan d'actions étalé entre janvier 2016 et fin 2020 et recoupant 4 volets : documents d'urbanisme, travaux, études et enfin animation, communication.
Son élaboration est en marche, avec le concours du CEN Isère pour la partie technique de l'étude préalable au Contrat vert et bleu. Le dossier a été déposé auprès des services de la Région le 1er juillet 2015 pour un démarrage du plan d'action au 1er janvier 2016. ●

Audrey Pagano

→ **Pour en savoir plus sur la Trame verte et bleue, consultez le site internet de son centre de ressources : http://www.trameverteetbleue.fr**

Smartphone

Le nouvel outils naturaliste ?

La prospection de terrain, phase indispensable à la connaissance des espèces et des milieux, nécessite de recueillir de l'information de manière aléatoire ou basée sur un protocole. La retranscription des données saisies sur « papier » lors du terrain est essentielle à l'exploitation et à la valorisation de ces informations. Cette dernière étape, peu valorisante, source d'erreurs et chronophage, nous a amené à chercher d'autres moyens de collecter des données. Notre choix s'est porté sur GEOODK, outil Open Source disposant d'une partie serveur pour la récupération et la gestion des données ainsi qu'une partie application pour la saisie. GEOODK laisse une grande souplesse quant à l'élaboration de formulaires permettant ainsi de transposer facilement les protocoles papiers sous terminaux Android.
Une fois la journée de terrain finie, l'envoi des données vers le serveur se fait via une connexion wifi. Les données sont alors agrégées sur le serveur et un simple export permet d'exploiter directement les jeux de données.
Concernant le support de saisie, le smartphone était tout indiqué pour être notre outil de terrain : petit, léger, polyvalent et avec une autonomie suffisante pour assurer une journée intensive de terrain.
Depuis début 2015, cette méthode est expérimentée sur l'étude des affluents de la Haute Bourbre avec pour objectif de parcourir les cours d'eau et de relever de manière exhaustive l'ensemble des éléments qui les caractérisent.
La phase de terrain n'est pas finie mais les premiers résultats sont très prometteurs et nous envisageons déjà d'appliquer cette méthode à d'autres suivis. ●

David Michallet

Un plan départemental d'action pour des papillons

Pour la préservation des Maculinea

Le genre *Maculinea* regroupe des espèces de papillons de jour dont la biologie est remarquable. En effet, leurs chenilles ont besoin d'une plante hôte comme toutes les autres espèces de papillon, mais leur développement complet nécessite aussi la présence d'une fourmi hôte ; les chenilles terminent ainsi leur phase larvaire dans des fourmilières. Ce mode de vie complexe rend les espèces très vulnérables aux modifications de leur habitat et les *Maculinea* sont considérés comme menacés sur l'ensemble du territoire national et dans toute l'Europe.

Il y a 4 espèces en France et en Isère :

- *Maculinea alcon* (Denis & Schiffermüller, 1775) avec deux écotypes,
Maculinea alcon écotype « *alcon* » disparu en Isère depuis 2006, l'Azuré des mouillères et *Maculinea alcon* écotype « *rebeli* », l'Azuré de la croisette (sud montagneux du département)
- *Maculinea arion* (Linnaeus, 1758), l'Azuré du serpolet (pelouses sèches un peu partout dans le département)
- *Maculinea nausithous* (Bergsträsser, 1779), l'Azuré des paluds (Isle Crémieu) (voir page 1)
- *Maculinea teleius* (Bergsträsser, 1779), l'Azuré de la sanguisorbe (Nord Isère et Crolles, marais de Montfort).

En 2011, dans un but de sauvegarde des populations de ce genre de papillon très menacé, un Plan National d'Action (PNA) sur ces espèces a été rédigé par Pascal Dupont pour l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE). Le CEN Isère a souhaité contribuer à la déclinaison départementale de ce plan d'action en s'associant à l'association FLAVIA ADE qui est le référent scientifique départemental pour la conservation des papillons. Après la tenue d'un groupe de travail en avril 2014, il a fallu un an pour que ce plan d'action départemental voit le jour. Les actions qui y sont déclinées vont être présentées au Département de l'Isère et à la Région Rhône-Alpes pour faire étudier leur faisabilité et leur mise en œuvre. ●

Roger Marciau

▲ **Azuré de la sanguisorbe**
P. Suchet - CEN Isère

◀ **Prairie humide à *Maculinea* sur le marais de Charvas**
M. Juton - CEN Isère

L'association, les conservatoires

Ça bouge dans l'équipe

Plusieurs mouvements de personnel ont marqué ce début d'année 2015. Magali Crouvezier nous a quitté mi-avril pour rejoindre le CEN Franche-Comté en qualité de chargée d'études. Ses missions d'animatrice foncier ont été reprises par Pauline Allain qui nous vient du CREN Poitou-Charentes (comme quoi, la mobilité au sein des conservatoires fonctionne bien). Marie Thiberville a terminé son CDD fin avril et a rejoint l'équipe des guides nature du Départementent pour la saison estivale d'animation des ENS. Elle y côtoie Romain Boudet et Mathieu Daval, embauchés pour 4 mois par le Conservatoire depuis mi-mai pour la même mission de guides nature sur les sites des Tourbières de l'Herretang et du marais de Chirens. Enfin, l'équipe travaux a été complétée début juin par Jérôme Moatti en qualité de technicien travaux. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux collaborateurs et la meilleure des réussites professionnelles à nos anciens. ●

Bruno Veillet

Jérôme Moatti

Pauline Allain

Du nouveau sur le net

Dans le cadre de la refonte de notre identité visuelle, le site internet constitue un gros volet. Il a vu le jour en ce début d'année 2015. Créé et mis en ligne il y a 10 ans à l'occasion de notre précédente charte graphique, notre site internet se sentait un peu à l'étroit dans la configuration de 2006. Nous l'avons repensé en profitant des avancées technologiques du net. Il a également fait l'objet d'une mise à plat des demandes des utilisateurs et de ce que le CEN attend de cet outil. Le voici maintenant plus pratique et répondant aux nouveaux outils de consultation (tablettes et smartphones). Nous l'espérons plus intuitif et porteur, à terme, d'informations plus précises ainsi que d'une plateforme de documents en téléchargement qui satisferont un maximum de demandes.

→ **Retenez la nouvelle adresse de notre site : www.cen-isere.org et notre nouveau mail : contact@cen-isere.org** ●

Anouk Merlin

2015 Soutien individuel

Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en m'abonnant au bulletin d'information du CEN Isère (2 numéros par an)..... 10 €
- en devenant membre bienfaiteur .....€
- en versant un don manuel de soutien de .....€
- Total de ma contribution pour l'année 2015 : .....€

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Fait à .....

le .....

Signature :

Pour l'adhésion des personnes qualifiées, associations, communes et groupements de communes, s'adresser au secrétariat du Conservatoire.

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • 04 76 48 24 26 (fax)
contact@cen-isere.org • www.cen-isere.org

Le CEN Isère est membre des réseaux des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves naturelles de France

Conservatoires d'espaces naturels

Réserves Naturelles DE FRANCE

La feuille de chêne n°43
Responsable de la publication
Bruno Veillet
Coordination et mise en page
Anouk Merlin
Maquette
Aude Wenes • www.audewenes.com

L'ensemble de l'équipe du CEN Isère a participé à l'élaboration de ce numéro.

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

Bulletin tiré à 1300 exemplaires cyclus print, encres végétales, par l'Imprimerie Notre-Dame à Montbonnot-Saint-Martin.
ISSN : 1767-9427
Dépôt légal : juillet 2015

Avec le soutien de :

isère LE DÉPARTEMENT

RhôneAlpes Région

Partenaires

Marie-Pierre Barani

Maire de Châbons

Nouvellement élue comme Maire de Châbons vous avez souhaité faire de l'environnement un axe fort de votre mandature à travers l'élaboration d'un Agenda 21. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet ?

L'ensemble des projets que nous allons conduire au cours de ce mandat est consigné dans un Agenda 21 (notre contrat pour le 21ème siècle). Concrètement, notre Agenda 21 va structurer notre action et notre démarche participative autour d'un projet global : le « Bien Vivre Ensemble ». Ainsi, nous avons mis en place un Conseil Consultatif Citoyen (CCC). C'est ainsi que l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h du matin a été débattue en CCC puis votée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Le Conservatoire intervient depuis plus de 20 ans comme gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps. Comment percevez-vous notre action sur votre territoire ?

Votre action est bien connue des élus locaux qui vous encouragent dans vos nombreuses actions. Vous avez développé ce patrimoine naturel et avez su le mettre en valeur en le rendant lisible et compréhensible pour le plus grand nombre de visiteurs. Afin d'être au plus près des populations, un partenariat avec la commune de Châbons pourrait être envisagé afin de vous associer à la vie de la commune. ●

Propos recueillis par *Bruno Veillet*

Le Conservatoire se présente

Jérémie Lucas

Technicien – animateur

En quoi consiste votre activité au sein du Conservatoire ?

Je travaille sur la Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps pour le Conservatoire. J'ai pour missions l'animation, l'entretien et les suivis écologiques. Je propose une animation gratuite pour le grand public tous les deuxièmes dimanches du mois. Je présente la Réserve et nous observons sa grande diversité. Des animations sont organisées pour les enfants une fois par semaine en moyenne, avec les professeurs, autour d'un projet pédagogique différent chaque année. J'entretiens aussi le caillebotis et les aires d'accueil pour les garder accessibles. Pour le suivi des espèces, nous observons, entre autres, l'évolution des végétaux par cartographie ou à partir de photos prises toujours au même endroit, comptabilisons les Busards Saint Martin, etc.

Le regard sur l'environnement a-t-il changé ces dernières années ?

Les mentalités évoluent lentement, mais évoluent tout de même. Pour exemple, une convention avec AREA a été signée pour que les eaux de l'autoroute soient collectées dans des bassins, puis filtrées, avant d'être reversées dans la nature. L'engagement du Département et de la Communauté de communes Bièvre Est est aussi très important. Ils financent une grande partie de mon poste, mais aussi la construction d'ouvrages comme le passage à petite faune, qui est le plus long d'Europe. L'éducation et la sensibilisation à l'environnement sont devenus des outils incontournables de gestion et de protection de nos espaces naturels, de la nature en général. ●

Propos recueillis par *Anouk Merlin*